

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 13 juin 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 2 p. (275r, 276r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 13 juin 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47410>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 juin 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Barbet et Cie. Godin informe Tisserant qu'Ernest Guignet, répétiteur à l'École polytechnique résidant au 106 rue Bonaparte à Paris, accepte la fonction d'expert ; il précise qu'il ne sera pas empêché à cause de l'exposition de Vienne. Il lui annonce qu'il verra les autres experts pour qu'ils se mettent d'accord sur les opérations à accomplir.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [École polytechnique \(France\)](#)
- [Guignet, Charles-Ernest \(1829-1906\)](#)

Événements cités [Exposition internationale \(1er mai-31 octobre 1873, Vienne\)](#)

Lieux cités [106, rue Bonaparte, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 07/03/2025

Versailles 13 Juin 1813

Monsieur Giasserand,

M. Ernest Guignet, répétiteur à l'école polytechnique 106 rue Bonaparte à Paris, accepte la fonction d'expert que la cour lui a confiée.

M. Guignet ne sera empêché par aucun motif ayant rapport à l'exposition de Vienne comme M. Barbier.

Je verrai donc les autres experts pour savoir comment l'accord pourra s'établir entre eux sur la fixation des cri-

rations.

Je ne puis aujourd'hui
encore vous fixer sur leurs
intentions à ce sujet, je
le ferai le plus tôt possible.

Veuillez agréer, Monsieur
mes civilités bien cordiales

Godinot